

Journal d'informations municipales de CHÂTILLON-EN-DIOIS Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénevisse, Les Nonières



Fabrice PANNEKOUCKE

Président du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Marie-Pierre MOUTON

Présidente du Conseil départemental
de la Drôme

Eric VANONI

Maire de Châtillon-en-Diois et
l'ensemble de son conseil municipal



ont le plaisir de vous convier à
**l'inauguration de l'aménagement de l'entrée ouest
de la commune de Chatillon en Diois (RD539)**

Mercredi 11 décembre 2024 à 11 h

en présence de

Jean-Michel AVIAS, *Vice-président du Conseil départemental de la Drôme chargé de la sécurité, des infrastructures et des mobilités actives*

Cérémonie du 11 novembre 2024

Nos fidèles musiciens, Alain Minard, Jean-Pierre Pellini, Sylvie Danez et Serge Baude, accompagnés au chant par Sylvette Martin, interprètent en ouverture "La Madelon".

Eric Vanoni prend la parole :

Chères concitoyennes, chers concitoyens
J'aimerais inscrire cette célébration du 11 novembre 2024 dans l'actualité de cet été, celle des commémorations des 80 ans de la libération du Diois-Vercors. Pour l'Allemagne, le déclenchement de la deuxième guerre mondiale est une revanche à sa défaite de 1918. La signature, le 11 novembre 1918, de la reddition de l'Allemagne

dans un wagon dans la petite clairière de Rethondes, est vécue comme l'humiliation suprême, qui conduit l'occupant, dès 1940, à interdire à la France vaincue la célébration du 11 novembre.

Monique Orand prend le relais :

...La question de la commémoration du 11 novembre pose problème aux autorités allemandes qui ne veulent pas d'une célébration de leur défaite... Le gouvernement de Vichy surenchérit en déclarant que les morts de la Grande



suite page 2

Guerre seront finalement commémorés le 1er novembre, jour de la Toussaint. Cette interdiction provoque le 11 novembre 1940 une manifestation de lycéens et d'étudiants à Paris, sur les Champs-Élysées et devant l'Arc de Triomphe... Elle est durement réprimée par les occupants nazis et est considérée comme un des tous premiers actes publics de résistance à l'occupant...

Le 11 novembre 1942, le général de Gaulle fait un discours à l'Albert Hall, à Londres pour exhorter les Français à entrer en Résistance : "Il reste à faire en sorte que cette guerre soit gagnée par les démocraties avec la France. Je dis la France, c'est-à-dire une seule nation, un seul territoire, un seul empire, une seule loi" en ajoutant : "Un seul combat pour une seule Patrie".

Tout au long des quatre années d'occupation, le 11 novembre est souvent l'occasion de manifestations clandestines des mouvements de résistance, qui sont vécues comme autant de provocations par l'occupant et le régime de Vichy. 11 novembre 1943 : défilé à Oyonnax des Maquis de l'Ain et du Jura, des résistants à Nyons, à Saint-Martin-en-Vercors, les Maquisards de la Chabotte qui défilent à 11 heures au son du clairon devant le Monument aux Morts qu'ils ont fleuri d'une croix de Lorraine en chrysanthèmes.

On comprend la valeur symbolique du 11 novembre 1944 : pour la première fois depuis la libération, l'armistice de la Première Guerre mondiale peut être célébré sur les Champs-Élysées...

Martine Vincent poursuit :

Pour ce 11 novembre 1944, Winston Churchill fera le voyage à Paris et c'est à ses côtés que le Général de Gaulle présidera les cérémonies à l'Arc de Triomphe...

C'est dans un discours du général de Gaulle prononcé le 1^{er} novembre 1944 au Mont Valérien où furent exécutés de nombreux résistants parisiens, que je vais puiser les mots de cet hommage aux résistants...

"Ces morts, ces humbles morts, ces morts glorieux, c'est la pensée, c'est l'amour de la France qui les animaient tous au moment de leur sacrifice, comme ils les avaient animés à toutes les heures de leur combat..

Morts massacrés pour la France ! Vous êtes notre deuil et notre orgueil, comme tous nos soldats qui sont tombés ou qui tomberont encore jusqu'au

dernier soir de la dernière bataille. Mais vous êtes aussi notre lumière, pour nous éclairer tout au long de la route qui mène à notre nouvelle grandeur".

Eric reprend la parole :

Ces propos du général de Gaulle, à l'adresse des résistants fusillés au Mont Valérien, s'appliquent aussi aux Morts de 1914-1918 et s'inscrivent dans l'évolution du sens donné aujourd'hui au 11 novembre : la loi du 28 février 2012 étend l'hommage à tous les "Morts pour la France" des conflits anciens ou actuels. Les pertes militaires françaises en opérations extérieures depuis 1963 sont estimées à 774 militaires "morts au service de la France".

En cette période où la guerre est présente aux portes de l'Europe et alors que le terrorisme frappe sur notre sol, n'oublions pas que nos soldats sont engagés pour défendre la paix...

Vive la République, vive la France, vive Châtillon.

Une minute de silence est observée.



Colette Moreau lit le discours du ministre :

Message de M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées et des Anciens combattants, ainsi que de M. Jean-Louis Thieriot, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants.

C'était il y a 106 ans, en 1918. À la 11^{ème} heure du 11^{ème} jour du 11^{ème} mois, de la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrenent les notes du "cessez-le-feu". Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des "péris en terre", accompagné de ceux qui les pleurent. Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd'hui, auxquels sont agrégés depuis 2012 celui de tous les "morts pour la France"...

Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance.

Le devoir de gratitude, c'est tout simplement se souvenir du sacrifice de ces jeunes hommes, habités



des promesses de la vie, qui ont consenti à tout donner pour que la France demeure.

Le devoir de lucidité, c'est de ne pas oublier, que 21 ans après que les canons se fussent tus, il a fallu reprendre les armes en 1939. À l'heure où la tragédie de la guerre a fait son grand retour en Europe..., ceux de 14 et ceux de toutes les guerres nous murmurent de continuer à défendre la paix.

Le devoir d'espérance, c'est de ne jamais douter des ressources de la France pour venir à bout des défis qui se présentent à elle...

C'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants.

Vive la République ! Et vive la France !

Après ces discours, une gerbe tricolore est déposée au pied du monument aux morts.



La chorale de Geneviève Ravet accompagne les musiciens pour chanter la Marseillaise.



La cérémonie s'est tenue devant une assistance nombreuse et en présence des pompiers et de l'adjutant de gendarmerie Nicolas Fiquet nouvellement nommé à Châtillon.



30^e rencontre des Châtillon de France et d'Ailleurs à Châtillon-en-Allier.

Pour un compte rendu plus complet consulter le site web de la mairie :

<https://www.mairie-chatillonendiois.fr/spip.php?article118>

Les 19 et 20 octobre 2024, les Châtillonnais se sont retrouvés à Châtillon-en-Allier, une commune rurale de 320 habitants située dans le bocage Bourbonnais à 20 km environ de Moulins d'une part et de Saint Pourçain d'autre part. C'est sur le promontoire rocheux entre la rivière la Queune et un petit affluent, que fut édifée l'ancienne église paroissiale, détruite à la Révolution. Châtillon ville sans église est érigée en commune.

Le Maire, Patrick Chalmin, et son conseil nous avaient préparé deux journées de découverte de leur région et un dîner de gala en musique, le tout fort apprécié.

Samedi notre première visite est celle du musée de

la Mine de Noyant. Là, un passionné de la mine nous en raconte l'histoire et nous présente ce qu'il en reste, puisqu'elle a été fermée en 1943. Ensuite, nous avons visité les galeries reconstituées dans le cadre exceptionnel des bâtiments d'exploitation et de son chevalement en béton conçu par Eugène Freyssinet, le père du béton précontraint, en 1928.



Notre seconde visite fut consacrée à la ferme GAEC CANTE qui nous a surpris par sa diversité : Un élevage de charolaises, un élevage de 30 000 poulets et enfin un élevage de sangliers ce qui n'est

pas commun. 11 laies, 50 à 60 marcassins et un ragot (un sanglier qui sort de la compagnie quand il a deux ans).

La soirée de Gala : Nous étions 120 personnes pour apprécier en musique la qualité du menu et des vins issus des vignobles de Saint-Pourçain.

Dimanche, c'est le moment de l'A.G. dans la salle des fêtes : le maire Patrick Chalmin, nous dit sa satisfaction et remercie tous les présents.

Le président Jean-Paul Vuillot remercie la municipalité pour son organisation. Les divers comptes rendus sur l'année écoulée depuis la réunion de Châtillon-en-Diois en 2023 sont votés à l'unanimité.

La dernière question est toujours la même en fin d'assemblée générale ! Quel Châtillon nous recevra l'an prochain ? Ce sera Châtillon dans les Hauts de Seine et dont le maire est Madame Azzaz.

Roland Covarel, trésorier de l'association



Pour terminer nous avons appris la triste nouvelle du décès le 12 Novembre 2024 de M. Emmanuel RAT maire de Châtillon-sur-Loire. Emmanuel, 75 ans, maire pendant 30 ans était l'un des pionniers des "Châtillon de France et d'Ailleurs" en 1993.

Bien que très fatigué, il nous avait fait l'honneur de sa présence lors de l'A.G. à Châtillon-en-Diois en octobre 2023.



Bibliothèque municipale Yvonne Odon

Vente d'automne de livres

Les 9 et 10 novembre, l'association Châtillon Livres et Rencontres qui gère la bibliothèque municipale Yvonne Odon a organisé sa vente d'automne. Plus de 150 personnes, adultes et enfants, ont pu faire à tout petit prix des provisions de lecture. Ce sont 967 livres de toutes sortes qui ont été vendus.



Les bénévoles de la bibliothèque remercient la commune pour le prêt de la salle Kubnick et du local de stockage. Nous remercions aussi Renaud qui a prêté le chariot élévateur et Marc qui a transporté les palettes de livres, et les lecteurs et sympathisants qui sont venus aider à la mise en place et au rangement.



Et merci bien sûr à tous ceux qui ont donné les livres et à ceux qui sont venus chiner.

Les prochaines ventes auront lieu les 17 et 18 mai puis les 25 et 26 octobre, vous pourrez à nouveau y trouver des milliers de livres !



Fête de la Science !

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la bibliothèque fête la Science en proposant de redécouvrir des jeux scientifiques des années 50. Ces jeux ont permis la vulgarisation de connaissances scientifiques comme l'électricité, le magnétisme, la chimie, la radio, ... Vous pourrez retrouver certains de ces jeux dans les

vitrines place Devoluy et rue du Reclus de l'ancien magasin Vanoni ainsi qu'à la bibliothèque du 8 décembre au 8 janvier.

Le 8 décembre de 10h à 12h, à l'occasion du "marché de Noël", les enfants pourront découvrir et manipuler ces jeux scientifiques à la bibliothèque. Cette animation sera renouvelée le jeudi 2 janvier de 14h à 16h.

Châtillon-en-Diois : la Bibliothèque Municipale "Yvonne Oddon"



Expositions

du 8 déc. au 8 janv.

Vitrines Place Dévoluy
et bibliothèque

*Merci aux personnes qui ont prêté
objets et vitrines d'exposition.*

fête la Science : Jouets scientifiques des années 50

Animations

Dim. 8 déc. 10h à 12h

Jeu. 2 janv. 14h à 16h

gratuit ; enfants 8 à 10 ans
(accompagnés d'un adulte)

inscription conseillée

bibliotheque@mairie-chatillonendiois.fr

Communiqué de l'association Châtillon Arts et Vigne

En 2024 le Village-galerie, cœur du Festival Arts et Vigne a réuni 50 exposants venant d'horizons divers (Région Auvergne-Rhône-Alpes surtout) représentant diverses disciplines des arts plastiques et de l'artisanat d'art. 33 locaux ont été prêtés dont 7 par la municipalité et les autres par des propriétaires particuliers, sans la participation et la gentillesse desquels cet événement ne pourrait être organisé.

Le Festival Arts et Vigne 2025 aura lieu du **3 au 10 août 2024 pour la 30^e édition**. Le Village-galerie sera organisé et nous l'ouvrirons à de nouveaux artistes.

Comme chaque année, nous lançons un appel auprès des propriétaires qui pourraient nous prêter des locaux !

Appel aux artistes voulant exposer :

Pour la 30^e édition du Festival Arts et Vigne de Châtillon-en-Diois du 3 au 10 août 2025, le Village-galerie ouvrira à nouveau ses portes aux artistes d'arts plastiques dans les disciplines suivantes:

peinture, photographie, sculpture (tout support), installation, artisanat d'art proposant des pièces uniques.

Les modalités de participation en tant qu'exposant et le formulaire de demande d'inscription sont disponibles sur le site du festival :

www.chatillon-artsetvigne.fr

Les exposants sont sélectionnés pour la qualité plastique et artistique de leur travail par la commission Village-Galerie du festival ; les candidats sélectionnés s'engagent à être présents pour toute la durée du festival.

Les dossiers complets sont à renvoyer :

-soit par mail à

villagegalerie.av@free.fr

-soit par courrier à

Association Châtillon Arts et Vigne
Village-Galerie

3 rue du Reclus, 26410 Châtillon-en-Diois.

pour le 10 janvier 2025 au plus tard.



Tennis club de Châtillon-en-Diois

Viens taper la balle avec nous !

Le temps clément le permettant, l'école de tennis a encore eu lieu en plein air jusqu'à ce mercredi 13 novembre ! En accord avec les parents et la monitrice, les cours se déroulent désormais l'après-midi de 14h à 16h30. Moins de froid en plein air, mais le soleil est de plus en plus barré par le Piémard : il ne permet de sécher que les trois-quarts de la surface des courts. La partie proche de la montagne reste relativement dangereuse pour se déplacer, ou courir sans craindre la chute. On s'adapte bien sûr et le tennis en extérieur est toujours plus valorisant.

Ce même mercredi, dans la continuité de l'opération "Vient Taper la Balle Avec Nous" souhaitée par le Comité Drôme-Ardèche, certains de nos jeunes tennismen ont reçu leur raquette personnelle puisque nouvellement licenciés à la F.F.T. et nés entre 2015 et 2020.

Cela méritait au minimum une photo pour immortaliser le moment de satisfaction de ces jeunes joueurs en devenir que sont :

Liam Briatte, Mila Castel Sanson,
Lino Cesbron, Ilan Colin et Sacha Daniel.

Les autres ayant eu leur raquette l'année précédente ou n'étant pas dans le créneau des années défini par le Comité.

Belle satisfaction pour cette saison 2024 /2025 : le Club recense 16 enfants contre 10 l'an dernier. Il est donc possible de former deux groupes de huit enfants homogènes tant par la taille que l'âge.

Et le froid est venu ! Nous retrouvons la salle Kubnick mise à disposition par la mairie jusqu'au 31 mars prochain. Lorsque le printemps sera revenu et les conditions de jeu en extérieur à nouveau favorables, les parents de nos jeunes joueurs, que j'ai interrogés, seraient d'accord pour une ou deux séances de "tennis famille" un samedi après-midi. Nous verrons bien !

Roland COVAREL



Rappel de la préfecture de la Drôme

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !

Existant depuis 1976, le cadre réglementant le brûlage à l'air libre a été renforcé en 2020.

Le brûlage à l'air libre des végétaux est strictement interdit toute l'année. Il fait désormais l'objet d'un cadre légal (article L-541-21-1-II du Code de l'environnement).

"Afin de favoriser leur compostage, les biodéchets au sens du présent code, notamment ceux issus de jardin ou de parc, ne peuvent être éliminés par brûlage à l'air libre ni au moyen d'équipements ou matériels extérieurs."

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est formellement interdit pour les particuliers. Les contrevenants s'exposent à une amende d'un montant pouvant atteindre jusqu'à 750 €.

Le compostage à Châtillon

Il y a 2 sites de compostage à Châtillon : l'un aux Chaussières, l'autre au champ de Foire.

Une petite équipe de bénévoles en assure l'entretien, surveillance, brassage du compost, transfert du bac d'accueil vers le bac de maturation. La bonne nouvelle, c'est que les utilisateurs suivent de mieux en mieux les règles à respecter.

L'avantage du compostage est de diminuer le volume des ordures ménagères. Il permet aussi pour ceux qui compostent chez eux de traiter les déchets du jardin. Cela permet de traiter les déchets verts sans recourir au brûlage. Ainsi, cela limite

l'émission de particules fines dans l'air ! Comme rien n'est parfait, le compost émet des gaz à effet de serre : gaz carbonique, méthane et autres.



Réunion du comité consultatif "Mobilier urbain", ouverte au public

Le comité consultatif "Mobilier urbain" travaille pour faire un inventaire des équipements urbains, comme les bancs, les parkings vélo, points-propres, composteurs, poubelles de ville, etc ...

Ce recensement, qui est en cours, permettra aussi de consigner l'état des équipements et éventuellement de programmer leur réparation ou remplacement.

Dans un 2^e temps, le comité entend établir une liste des besoins pour les autres équipements.

Pour cela nous désirons entendre les propositions des habitants. C'est pour cela que nous organisons une réunion ouverte au public :

Le 13 décembre à 17h à la mairie de Châtillon

Les habitants de nos villages sont bien sûr invités à participer. Essayez de co-voiturer !

Ordre du jour de la réunion :

- 1) Présentation de l'inventaire
- 2) Examen en priorité des emplacements pour le stationnement des vélos et des bancs publics.
- 3) Les suggestions pour les autres équipements

Un compte rendu sera rédigé et adressé aux participants. Le résultat sera soumis au conseil municipal, qui pourra programmer l'installation d'équipements.

Si vous ne pouvez pas être présent, vous pouvez adresser des suggestions au président du comité :

Jacques.MALOD : jacques.malod-adj3@mairie-chatillonendinois.fr

Vous pouvez aussi en parler aux membres du comité :

Monique ORAND pour Les Nonières et Bénevisse

Colette MOREAU, Serge QUEYREL et Bernard RAVET pour le centre de Châtillon

Patrick JONAS et Christiane PUECH pour le quartier des Vignes

Roland MARTIN pour l'Est de Châtillon

Châtillon-en-Musique d'Automne

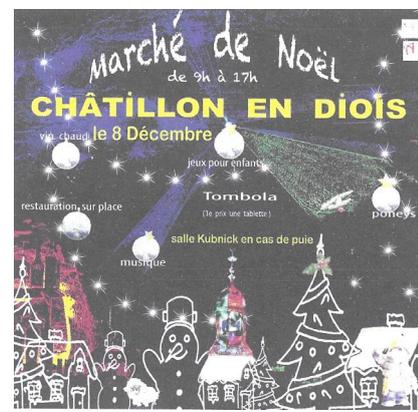
A l'initiative de Geneviève Ravet et de Xavier Nivagionni et le jour de la Foire d'automne de Châtillon, est née la première édition de "Châtillon-en-Musique d'Automne". Cette animation musicale a permis au public de découvrir les 2 groupes invités pour cette première édition. Le public fut au rendez-vous dès le vendredi au temple plein à craquer, pour ce pur moment de bonheur que fut le concert du **groupe corse A Stonda**. Le même groupe anima aussi le lendemain un repas traditionnel corse au restaurant le Caveau : une réussite tant musicale que gastronomique !

Autre groupe, autre style, le **groupe vocal Nuances** de Miramas dirigé par Geneviève Ravet, et invité par l'association Art'Star avec le soutien de la mairie, a présenté sa dernière création "Ciné Nuances" à la salle Kubnick. C'est un spectacle "immersif", autour de la chanson et du cinéma, avec 25 choristes, des musiciens et une soliste. Ce défi artistique a réuni, dans une synergie parfaite, un répertoire musical et des images projetées sur un écran : une façon de mettre en perspective chacune des chansons avec un film.



Marché de Noël le 8 décembre 2024 de 9h à 17h

Cette année le marché de Noël est organisé conjointement par l'Union des commerçants et artisans châtilonnais (UCAC) et par l'association Art'Star. Il y aura donc plus d'exposants et plus d'animations : balades en poney pour les petits, vin chaud pour les grands, restauration dans une ambiance musicale et une tombola ! Et si par hasard, le temps était mauvais, rendez-vous pour ce marché à la salle Kubnick !



Ostéopathes à Châtillon-en-Diois

Suite à l'arrivée d'une nouvelle praticienne voici la liste à jour des ostéopathes de Châtillon :

Jeremy Roiseux : 19 Champ de Foire, tél. 04 75 21 25 51

Stéphane Malafronte : 19 place du Champ de Foire, tél. 07 66 18 22 24

Ostéopathe Laura Garnier Cointre : 2 Viol du Bez, tél. 07 45 10 44 10

Annnonce de Yudena Ayala, potière

(actuellement au 30 rue de la Gare)

Mon atelier actuel étant trop petit (avec en plus le four à l'intérieur), je cherche depuis déjà plus d'un an un nouveau local pour mon activité de potière et cela devient urgent.

Je suis prête à étudier toute proposition pour un local ou garage à louer ou à acheter répondant aux

critères suivants :

- 40-50m² minimum, de plain-pied
- Lumineux (très important)
- Avec une possibilité d'aération pour mon four (fenêtre ou pièce séparée/extérieur).
- De préférence à Châtillon.

Je suis prête à faire des travaux (isolation, fenêtres, porte d'entrée vitrée, électricité...).



Le Bel Âge – Les aînés de Châtillon en Diois

organise un voyage en Alsace ouvert à tous, du 2 au 6 juin 2025

5 jours – 4 nuits : 710 € par personne

Inscription avant le 31 décembre

Contact : serge.baude193@orange.fr et tél. 07 86 32 55 66

Distributions alimentaires itinérantes des Restos du cœur

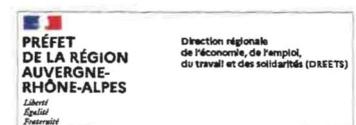
Les Restos du Cœur de la Drôme seront présents dans votre commune pour apporter une aide alimentaire aux personnes en situation de précarité.

À Châtillon-en-Diois à partir du 6 décembre 2024

Les 1^{er} et 3^e vendredis du mois, de 14h00 à 15h30 au dépôt de locomotive,

Renseignements et inscriptions : 06 68 41 47 96

Avec le soutien de la municipalité et des organismes suivants :



Conception et réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois, 26410

Directeur de la publication : Eric VANONI

Rédaction de ce numéro : J.A. MALOD

ISSN : 2744-046X